

FEUILLE DE ROUTE TERRITORIALE 2026-2028

Secteur Industries agroalimentaires – HAUTE-MARNE (52)

DRAAF Grand Est – Juillet 2026

Volet Industries agroalimentaires contribuant à la feuille de route territoriale prévue par la Convention-Cadre État-Région 2026-2031

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Diagnostic complet : se référer au support de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles IAA.

Synthèse des données clés

Indicateur	Haute-Marne	Repère de comparaison
Recrutements prévus	Enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2026 : 120 projets de recrutement dans le secteur « Industrie agroalimentaire », dont 66,7 % jugés difficiles et 25,0 % saisonniers.	Grand Est : 5 780 projets de recrutement dans le secteur « Industrie agroalimentaire », dont 43,8 % jugés difficiles et 40,7 % saisonniers.
Point de vigilance territorial	Articulation à préciser entre les parcours IAA accessibles et les projets de recrutement recensés par la BMO en Haute-Marne, notamment ceux déclarés difficiles.	Les recommandations sectorielles invitent à examiner le maillage existant avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Lecture BMO : les projets recensés traduisent des intentions de recrutement pour 2026 ; ils ne correspondent ni aux offres d'emploi diffusées ni à des embauches certaines. Les volumes départementaux publiés sont arrondis à la dizaine. Le périmètre sectoriel de la BMO est à distinguer du périmètre statistique des industries alimentaires de l'OREF.

Source : OREF Grand Est, support présenté le 11 juin 2026 ; France Travail, enquête BMO 2026, résultats par département et secteur d'activité.

Offre accessible et parcours : point de lecture

Les sources mobilisées apportent des repères sur des formations relevant du champ IAA, selon des voies et réseaux différents. Elles ne permettent pas de les additionner en une offre départementale exhaustive et homogène. Pour les établissements, cette lecture permet de préparer un échange territorial sur les formations, voies et territoires voisins à prendre en compte dans les parcours, ainsi que sur les conditions de stage, d'apprentissage, de mobilité et d'hébergement.

Source : OREF Grand Est et recommandations sectorielles IAA.

Analyse territoriale

L'enquête Besoins en main-d'œuvre 2026 recense 120 projets de recrutement dans le secteur « Industrie agroalimentaire » en Haute-Marne. Cet agrégat sectoriel ne permet pas d'identifier les métiers, employeurs, qualifications ou bassins de recrutement concernés. Pour les établissements, l'enjeu est donc de préciser, avec les partenaires compétents, les employeurs, métiers, qualifications et bassins de recrutement susceptibles d'éclairer les parcours IAA accessibles, sans assimiler les projets BMO à des débouchés établis.

La part de projets jugés difficiles publiée pour la Haute-Marne (66,7 %) ne renseigne ni les causes des difficultés, ni les métiers concernés, ni les qualifications attendues. Elle invite à examiner ces éléments avec les partenaires compétents, ainsi que les conditions d'accueil en entreprise et leur articulation avec les périodes de stage et d'apprentissage. La part saisonnière (25,0 %) ne permet pas, à elle seule, de caractériser les calendriers d'activité des employeurs.

Enjeux prioritaires du territoire

1. Lecture des recrutements IAA et des projets jugés difficiles en Haute-Marne, au regard des métiers, des employeurs et des parcours accessibles.
 2. Conditions d'accès aux stages, à l'apprentissage et aux parcours IAA, et articulation à examiner avec les organisations d'activité des entreprises haut-marnaises.
 3. Compétences et qualifications à préciser avec les entreprises haut-marnaises.
-

B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

L'adéquation formation/emploi est à apprécier à l'échelle des bassins de vie, d'emploi et de recrutement, et non à partir des seules limites administratives du département.

La présente feuille ne propose pas d'arbitrage de carte ; elle identifie les sujets à instruire avec les établissements, les partenaires emploi-formation et les professionnels avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Questions à instruire localement :

1. Quels employeurs, métiers et bassins de recrutement sont concernés par les 120 projets BMO du secteur « Industrie agroalimentaire » en Haute-Marne, et quels éléments permettent d'éclairer la part de projets jugés difficiles ?
2. Quelles formations et voies, en Haute-Marne et dans les territoires voisins, sont à prendre en compte dans les parcours IAA, au regard des activités et qualifications à préciser avec les entreprises ?
3. Quelles conditions locales facilitent ou limitent l'accès aux stages et à l'apprentissage dans les activités IAA en Haute-Marne : accueil, tutorat, mobilité, hébergement et organisation des périodes en entreprise ?

Source : OREF Grand Est, France Travail, enquête BMO 2026, et recommandations sectorielles IAA.

C. AXES DE RÉFLEXION

1. Lecture territoriale des recrutements IAA haut-marnais. La BMO fournit un signal sur les intentions de recrutement et les projets déclarés difficiles. L'enjeu est de distinguer les repères accessibles dans les données publiques des éléments à qualifier dans le dialogue territorial, sans en déduire un besoin de formation.
2. Articulation des parcours accessibles avec les compétences à préciser. Les parcours, formations et territoires voisins peuvent être mis en regard des compétences à examiner avec les entreprises haut-marnaises, notamment autour des procédés industriels, de la qualité et de la conduite de ligne.
3. Conditions territoriales d'accès aux situations professionnelles. Les conditions d'accueil en entreprise et les ressources utiles aux périodes de stage et d'apprentissage peuvent être appréciées localement, sans présumer de difficultés déjà établies ni attribuer de responsabilité exclusive à un établissement.

Source : données du diagnostic territorial et recommandations sectorielles IAA.

D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

Ces points sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées ni un programme d'action à la charge d'un établissement.

1. Partager une lecture des métiers et bassins repérables dans les données BMO, et préciser avec les partenaires compétents les employeurs, qualifications et éléments d'explication à prendre en compte pour les projets jugés difficiles en Haute-Marne.
2. Préciser avec les entreprises, France Travail, l'Observatoire régional emploi formation (OREF) et les autres partenaires compétents les compétences et qualifications à examiner dans les activités IAA haut-marnaises, ainsi que les complémentarités avec les formations, voies et territoires voisins.
3. Examiner, avec les partenaires compétents, les conditions d'accès aux stages et à l'apprentissage en Haute-Marne, ainsi que les ressources et dispositifs disponibles à mieux connaître : accueil, tutorat, mobilité, hébergement et organisation des périodes en entreprise.

Source : données du diagnostic territorial et recommandations sectorielles IAA.